

## ASIT biotech publie un nouvel article sur les résultats cliniques de gp-ASIT+™ dans la prestigieuse revue scientifique ALLERGY

**Bruxelles, Belgique, le 11 janvier 2018, 18h00 (CET) – ASIT biotech (Euronext : ASIT - BE0974289218)**, société biopharmaceutique belge spécialisée dans l'immunothérapie des allergies, publie un nouvel article dans la prestigieuse revue scientifique ALLERGY.

ALLERGY est le journal officiel de la European Academy of Allergy and Clinical Immunology (EAACI). Sa mission est de promouvoir les liens entre la recherche fondamentale et la recherche clinique dans les domaines de l'allergie et l'immunologie. ALLERGY ne publie que des articles approuvés par un comité d'experts scientifiques renommés et indépendants. Les critères de sélection des articles publiés dans cette revue sont la qualité et l'originalité des résultats scientifiques présentés.

Cette nouvelle publication présente les résultats de l'essai clinique de détermination de la dose maximum tolérée (Phase IIa) du produit candidat gp-ASIT+™ pour l'immunothérapie de la rhinite aux pollens de graminées. Il s'agit des résultats de la première étude clinique qui a montré qu'un traitement court avec gp-ASIT+™, (4 visites médicales en 3 semaines), permettait de réduire la réactivité à un test de provocation allergénique et d'induire la production d'anticorps capables de bloquer la réaction allergique.

ASIT biotech avait déjà publié les résultats de l'étude clinique de phase I/II avec gp-ASIT+™ dans le «Journal of Allergy and Clinical Immunology» (JACI) et les résultats de l'étude clinique de phase IIb dans la revue ALLERGY. Cette troisième publication dans une revue scientifique prestigieuse confirme l'originalité, la qualité et la robustesse des résultats cliniques obtenus par ASIT biotech.

Thierry Legon, CEO d'ASIT biotech, commente : *« Cette nouvelle publication dans ALLERGY attirera une nouvelle fois l'attention de la communauté mondiale des allergologues sur les propriétés remarquables de notre produit phare gp-ASIT+™. Ces résultats ont mis en évidence pour la première fois au monde que des peptides d'allergènes permettent aux patients allergiques d'être désensibilisés en seulement 3 semaines alors que d'autres produits requièrent plusieurs mois voire plusieurs années pour atteindre le même effet. Ces résultats ont par la suite été confirmés tout au long du développement clinique de gp-ASIT+™ jusqu'à la Phase III qui a mis en évidence une réduction convaincante du score combiné de symptômes et de prise de médicaments lors d'une exposition naturelle aux pollens des graminées. »*

\*\*\*

### Références :

Article dans Allergy ([cliquez ici](#))

### A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa plateforme technologique innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques à base d'un mélange unique de fragments d'allergènes naturels hautement purifiés et de taille optimale. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et

l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte deux produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 22 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

## Contacts

### Société

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO)  
ASIT biotech  
Tél. : +32 2 264 03 90  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)

### Relations investisseurs et médias - France

NewCap  
Dusan Oresansky / Pierre Laurent  
Tél. : +33 1 44 71 94 92  
[asitbiotech@newcap.eu](mailto:asitbiotech@newcap.eu)



### Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort  
Tél. : +32 2 290 90 93  
[monfort@comfi.be](mailto:monfort@comfi.be)

## Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

## Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the *Financial Services and Markets Authority*) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.